

DÉCEMBRE 2015
VOLUME 11
NUMÉRO 6

TRICENTRIS

Le T.E.

EXPRESS



LE TOUT NOUVEAU TRICENTRIS.COM



Nous vous invitons dès aujourd'hui à visiter notre tout nouveau site internet! Tricentris.com a fait peau neuve! La dernière version était en ligne depuis plus de quatre ans et demi et il fait bon de se mettre au goût du jour. Parce que, non seulement l'univers du web évolue à un rythme effréné, mais aussi parce qu'il est important de refléter la réalité et les habitudes des utilisateurs d'aujourd'hui.

L'un des plus gros changements à notre site internet est donc l'intégration de tout ce qui touche les médias sociaux. Tricentris étant présent sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube depuis le début de 2015, il est maintenant possible d'accéder à ces différentes plateformes directement à partir de tricentris.com. Nos plus récents tweets s'affichent sur notre page d'accueil et l'intégralité du contenu de notre site internet est maintenant partageable via les médias sociaux. De plus, considérant que les gens consultent aujourd'hui le web autant sur un ordinateur que sur un téléphone intelligent ou une tablette, chaque page est adaptable et offre ainsi une expérience agréable et un même confort visuel à travers une large gamme d'appareils.

Cette refonte rendra notre site beaucoup plus malléable et actualisable. Bien entendu, vous y retrouverez toujours les informations générales et importantes à

Tricentris telles que nos services aux membres, l'accès à notre base de données, des renseignements sur nos produits ou encore, des trucs pour un meilleur tri à la source. Cependant, nous pourrions ajouter et retirer des chroniques sur les sujets du moment, à notre guise. Par exemple, une rubrique spéciale sur le ménage du printemps se porte bien à cette nouvelle fonction. Tricentris.com sera donc constamment alimenté et deviendra un outil de référence en matière de récupération. D'ailleurs, une nouvelle option de recherche par mots clés est maintenant intégrée à notre site.

Le Tricentris Express, ou tout simplement maintenant Le T.E., n'est pas en reste et aura également profité d'une mise à jour. Au-delà d'une nouvelle appellation et d'un nouveau look s'apparentant à celui du site web, la version électronique de notre bulletin informatif permettra lui aussi le partage d'articles.

Les gens ont changé leur façon de se renseigner alors nous avons adapté nos méthodes d'information et de communication. Notre objectif est de demeurer bien connectés avec nos différents publics et de maintenir la communication entre les différents protagonistes de la collecte sélective; des responsables municipaux aux gens à la maison, en passant par les acheteurs et les recycleurs.

édito



Frédéric Potvin - Directeur général

Une autre baisse de revenus à l'horizon pour les municipalités

Un sondage CROP, paru en novembre dernier, dresse un portrait des comportements attendus des québécois face à une éventuelle consigne sur les bouteilles de vin.

On y apprend, sans grand étonnement, que seuls 46% des gens rapporteraient leurs bouteilles vides dans les succursales de la SAQ. Et ce chiffre ne fait que baisser dans le cadre d'un réseau de centres de dépôt : 43% s'il est à moins de 5 km, 25% si la distance à parcourir est de 5 à 10 km et un catastrophique 15% s'il faut se déplacer à plus de 10 km.

« Sur la base de ces observations, l'instauration éventuelle d'une consigne sur les bouteilles de vin (et les autres contenants de breuvage) n'occasionnera pas un courant massif favorisant le retour des contenants dans un lieu de dépôt donné », en a conclu le vice-président de CROP, M. Sylvain Gauthier.

Et ce n'est pas étonnant quand on sait que les québécois en âge de le faire, consomment 0,9 bouteille de vin par mois. Qui prendra la peine d'aller porter une simple bouteille quand on peut la mettre dans le bac à la maison?

Et lorsque l'UMQ s'est prononcée en faveur de la consigne, a-t-elle pensé négocier avec ÉEQ? Car, il faut bien le dire, une telle mesure aura des impacts financiers pour les municipalités. En effet, le Régime de compensation prévoit que les producteurs de contenants, emballages et imprimés remboursent 100% des coûts nets de collecte, transport, tri et traitement des matières destinées à la collecte sélective. Or, les contenants consignés ne sont pas assujettis à ce régime. Ceux déposés dans les bacs de récupération deviennent des matières orphelines, sans contribution, et ainsi, en partie à la charge des municipalités.

À titre d'exemple, voici les proportions de contenants de boisson gazeuse consignés qui ont été déposés dans les bacs de recyclage en 2014 :

- 30% des contenants de plastique; une progression de 36% depuis 2011
- 54% des contenants de verre; une progression de 13% depuis 2011.¹

Et à cela s'ajoute qu'en cas de consigne, 40 à 85% des bouteilles de vin seraient tout de même déposées dans le bac!

Il faut se rendre à l'évidence ; les citoyens sont déjà nombreux à déposer leurs contenants consignés dans les bacs de récupération plutôt que de les rapporter pour se faire rembourser. Les bouteilles de vin ne feront pas exception et cela se traduira par une baisse de la compensation aux municipalités. Là, il sera vrai de dire que la récupération du verre coûte cher!

¹ Vente et récupération des contenants consignés à 5 ¢ au Québec pour l'année 2014, tiré du site www.consignation.ca

DU VERRE RECYCLÉ DANS NOS ROUTES



Le 30 novembre dernier, l'École de technologie supérieure (ÉTS), la ville de Montréal, la Société des alcools du Québec (SAQ), Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC étaient réunis pour annoncer une excellente nouvelle pour la valorisation du verre : un engagement commun à verser des fonds atteignant plus de 450 000 \$ sur trois ans pour soutenir la recherche. L'ÉTS pourra ainsi poursuivre ses travaux et développer des débouchés intégrant du verre recyclé dans nos routes.

L'objectif de cet engagement est simple : développer des enrobés bitumineux - de l'asphalte - plus durables et respectueux de l'environnement, tout en offrant une nouvelle vie à tous les contenants de verre présents dans les bacs de récupération québécois. Au-delà de la théorie, la ville de Montréal offrira à l'ÉTS des planches d'essai afin d'évaluer la performance de l'asphalte intégrant du verre récupéré.

En plus d'utiliser de la matière post consommation pour créer des matériaux de construction, cette innovation permettrait d'améliorer la drainabilité et l'isolation des enrobés bitumineux et ainsi, prolonger la durée de vie des chaussées. Il y aurait également une économie de gaz à effet de serre générés lors de la production d'asphalte. De merveilleuses propriétés qui ne sont pas sans rappeler celles du VERROX®.

Travaillant déjà à la valorisation du verre, Tricentris accueille cette nouvelle avec enthousiasme et y voit un autre pas dans la bonne direction. « Il y a déjà la poudre de verre VERROX® pour le béton, développée avec l'Université de Sherbrooke, et maintenant, ce projet de verre dans l'asphalte de l'ÉTS. Considérant que nos infrastructures au Québec sont faites de béton et d'asphalte, on peut dire qu'on est ouvert sur 360 degrés. On intègre complètement l'idée de la voie et c'est maintenant possible de rêver à des infrastructures durables issues d'innovations québécoises. », ajoute Grégory Pratte, ambassadeur VERROX®.

Nous sommes présentement dans l'aire de l'adolescence du recyclage du verre. Avec ce genre de solutions locales et le génie québécois à l'œuvre, on nous annonce certainement une poussée de croissance prometteuse. Il s'agit d'une réponse concrète à la problématique du verre au Québec et qui élève la situation à un autre niveau : transformer une problématique en retombées positives. Ça, c'est une vraie solution. Pas comme la consigne...

UNE TRISTE NOUVELLE POUR TRICENTRIS



Nous avons le regret de vous annoncer le décès de monsieur Ronald Tittlit, maire du Village de Grenville et membre fondateur de Tricentris. Monsieur Tittlit aura en effet participé à l'aventure de Tricentris dès ses débuts en 1997 alors qu'il fut nommé secrétaire-trésorier. Il accéda à la présidence de Tricentris en 2002, qu'il occupa jusqu'à ce qu'il se retire de ses fonctions en 2012 pour des raisons de santé. Il demeura tout de même au sein du conseil d'administration en tant que représentant de la MRC d'Argenteuil jusqu'en avril 2014.

Homme très impliqué, monsieur Tittlit fut également au service de la communauté du Village de Grenville pendant 27 ans. Tout d'abord comme conseiller, puis en tant que maire depuis 1994.

Sous sa direction, Tricentris connut une croissance phénoménale. Monsieur Tittlit aura pris part à des événements marquants de ce développement tels que la construction de nos centres de tri de Terrebonne et Gatineau ainsi que la mise en oeuvre des premiers pas de notre usine de valorisation du verre.

Il va sans dire que sans monsieur Tittlit, Tricentris ne serait pas l'organisme que l'on connaît maintenant et nous sommes chanceux qu'il ait fait partie de notre équipe pendant plus de 17 ans. Tricentris perd aujourd'hui un pilier de son histoire.

UNE GAFFE DU BAC EXPLOSIVE!

Depuis un bon moment déjà, nous tentons par plusieurs moyens d'humaniser le tri, de mettre les trieurs à l'avant-plan dans vos esprits lorsque vous déposez quelque chose dans votre bac de recyclage. Eh bien, si l'événement survenu à notre usine de Lachute le 1^{er} décembre dernier nous a prouvé quelque chose, c'est que le message n'est pas encore compris de tous et qu'on doit poursuivre nos efforts en sensibilisation. Peut-être avez-vous déjà vu la nouvelle sur les médias sociaux, dans les journaux locaux et nationaux? Nous avons reçu ce qui semblait être une ceinture de dynamite à notre centre de tri de Lachute.

Manon, la trieuse qui a intercepté cet item discutable, nous raconte comment elle a vécu cette aventure : « *Tout s'est passé dans ma tête. J'ai tout de suite pensé que ça pouvait être de la dynamite. Il y avait même des fils d'allumage. J'ai tout arrêté ce que je faisais pour soulever la ceinture du convoyeur et la déposer ailleurs, le plus doucement possible. On n'a aucune idée sur le coup si c'est dangereux ou non. J'ai eu peur. Je pensais à moi*

et aux autres. », explique-t-elle avec encore des frissons.

« *Ça avait plus l'air d'un costume d'Halloween, plutôt bien fait, artisanal. Mais c'est certain qu'une vraie ceinture aurait l'air artisanal aussi. On ne peut pas savoir et on a préféré contacter les policiers.* », ajoute Michel Cadorette, directeur de l'usine.

Une fois sur place, ces derniers ont décidé d'enclencher le protocole pour ne pas prendre de risque : périmètre de sécurité, fermeture des rues environnantes et présence d'artificiers. Comme nous l'espérions, les artificiers ont confirmé qu'il n'y avait pas de danger. Malgré tout, cet objet « *inoffensif* » aura forcé l'évacuation de notre centre de tri, une intervention policière et un arrêt complet de nos opérations pendant plus de trois heures.

Au final, l'histoire se termine bien, mais elle aurait pu prendre une tournure complètement différente. Bien qu'il s'agisse d'une situation unique et qu'on ne risque pas de recevoir un autre item du genre bientôt, cela



démontre tout de même qu'un seul petit geste peut avoir un impact majeur. Nos trieurs travaillent fort pour s'occuper de vos matières recyclables. Pensez à ce que vous mettez dans le bac!

NOTRE PRÉSIDENT ANNONCE SES VISITES D'USINES POUR 2016

L'intérêt pour le recyclage ne fait que grandir et les questions à ce sujet se multiplient. De par leur fonction, les élus municipaux sont appelés à être en contact avec les citoyens. C'est pourquoi l'an dernier nous avons créé les visites du président. Puisque les élus doivent agir à titre d'ambassadeurs pour la collecte sélective, il était important pour nous de les outiller et de parfaire leurs connaissances.

Suite au succès obtenu par ces visites cette année, c'est avec plaisir que nous vous annonçons que nous renouvelerons l'expérience pour 2016. Nous invitons donc les élus de nos municipalités membres qui n'ont pas encore pris part à une de ces visites, à s'inscrire et à participer à l'aventure dans l'un de nos centres de tri :

- Jeudi 11 février 2016, 13 h 30, centre de tri de Lachute
- Jeudi 9 juin 2016, 10 h 00, centre de tri de Gatineau
- Jeudi 13 octobre 2016, 13 h 30, centre de tri de Lachute
- Jeudi 8 décembre 2016, 10 h 00, centre de tri de Terrebonne

« Les élus repartent plus sensibilisés que jamais et conscients de ce qui se passe chez Tricentris. Ils ont une meilleure idée de la réalité des centres de tri, mais aussi, une image précise de ce qui advient des matières recyclables collectées auprès de leurs citoyens. Il s'agit vraiment d'une heure et demie de leur temps bien investie. »

conclu monsieur Normand Clermont, président de Tricentris.

Réservez vos places dès maintenant car, pour assurer la qualité de ces visites, le nombre de participants est limité! Pour vous inscrire ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, contactez :

Sophie Poncelet-Latour
450 562-4488 / spl@tricentris.com



INSOLITE : POUR L'ESCARGOT EN NOUS

Les habitations Kasita ont décidé d'exploiter le concept mis en œuvre par ce gastéropode en créant des habitations facilement déplaçables. C'est après avoir tenté l'expérience de vivre dans un conteneur pendant un an que le professeur en sciences environnementales de l'Université Huston-Tilloston, Jeff Wilson, a eu cette idée. D'une surface de 208 pieds carrés, les lofts proposés contiennent une douche, une toilette, un réfrigérateur, un four et une surface de cuisson, un lave-vaisselle, un ensemble laveuse-sécheuse ainsi qu'un grand lit. De plus, une technologie de commande vocale pour les lumières et la musique est intégrée aux murs. Les appartements peuvent être déplacés en un seul morceau, puis glissés à l'intérieur d'une structure de type « bloc d'appartements » spécialement conçue pour les accueillir. Alors, vous déménagez? Rien de plus simple! Votre loft sera mis sur une remorque et livré à la structure dans la ville de votre choix. Bien réel, ce concept sera inauguré à Austin au printemps 2016 et dans plusieurs autres métropoles au cours de l'année. Bien sûr, vous devrez vous contenter d'un minimum de possessions, mais vous vous sentirez à la maison peu importe où vous déciderez de la mettre.



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du Tricentris Express, vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : D&D Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM